

Rapport de l'Assemblée commune, L'application du Traité instituant la CECA au cours de la période transitoire: Italie (Avril 1958)

Légende: En avril 1958, l'Assemblée commune de la CECA publie un rapport dans lequel elle conclut au succès de l'intégration de la sidérurgie italienne dans le marché commun européen.

Source: L'application du traité instituant la CECA au cours de la période transitoire. Luxembourg: Service des publications des Communautés européennes, Avril 1958. 294 p. p. 47.

Copyright: Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/rapport_de_l_assemblee_commune_l_application_du_traite_instituant_la_ceca_au_cours_de_la_pperiode_transitoire_italie_avril_1958-fr-d93947fe-c178-428a-93ba-9b8130a6236f.html

Date de dernière mise à jour: 02/12/2013

Assemblée commune, L'application du Traité instituant la CECA au cours de la période transitoire

[...]

A la fin de la période transitoire, le bilan des efforts entrepris se solde par les progrès réalisés dans le regroupement des exploitations du fond et la mécanisation des opérations essentielles du travail. Les mesures de concentration des mines se sont, par ailleurs, poursuivies. Les diverses mesures adoptées ont permis de relever le rendement des exploitations du fond. En outre, les pertes de la société exploitante de Sulcis ont sensiblement diminué.

[...]